

Procès-verbal de l'assemblée générale de
l'AETOC - Association d'entraide de personnes souffrant de
troubles obsessionnels-compulsifs
du 14 mai 2013 de 18 h. 30 à 20 h. 30
Association Parole, 1 rue du Vieux-Billard

Présents : Ariane, Annamaria, Isabelle, Carmen, Yahann, Henriette, Evelyne, Elisabeth, Nadia, Alexandre

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 décembre 2012
- Rapport d'activité 2012
- Présentation des comptes 2012, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes 2012
- Élection des membres du Comité pour une année

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 décembre 2012

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 décembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2012

En 2012 il n'y a pas eu de réunion du comité, n'ayant tout simplement pas réservé la salle de l'association Parole. Nous essayerons de nous organiser mieux à l'avenir.

En 2012 nous avons collaboré avec Nathalie Narbel, alors secrétaire générale de Pro Mente Sana, et Ariane Zinder, psychologue à Pro Mente Sana, pour dépenser les 8'000 CHF de dons que nous a octroyés en décembre 2010 la Loterie romande pour créer des outils de communication professionnels – logo, dépliant de présentation et site Internet. Nous avons choisi le graphiste Olivier Rieser pour accomplir ce travail, à notre grande satisfaction. Nous avons rendu compte à la Loterie romande de la manière dont ces 8'000 CHF ont été dépensés, avec justificatifs à l'appui. Il était temps ! Nous avons réussi in extremis à ce que ce don de 8'000 CHF ne nous soit pas retiré. En effet, la Loterie romande nous a envoyé une lettre datée du 24 avril 2012 nous demandant de lui envoyer avant le 31 mai les pièces justificatives relatives à l'utilisation de son don de 8'000 CHF. Nous avons demandé à la Loterie romande un délai au 30 septembre 2012 pour l'envoi de ces justificatifs, qui nous a été accordé, heureusement, car nous étions pendant le

printemps et l'été en plein travail avec le graphiste. C'est grâce aux encouragements et aux mises en garde de Nathalie Narbel et d'Ariane Zinder que nous nous sommes mis au travail pour dépenser les 8'000 CHF. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Même si Carmen n'était plus présente dans les réunions du réseau, les liens ont été conservés avec les autres associations. Par exemple, les intervenants des cours de l'association Psyfor ont présenté l'AETOC.

Pour l'instant, les dépliants ont été distribués seulement à Belle-Ideé. Il faut les distribuer autre part.

Nos groupes de parole se sont bien passés. Nous avons répondu aux demandes d'informations par téléphone et par courriel. Le site a déjà amené des demandes d'informations.

3. Présentation des comptes 2012, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes 2012

Correction : changer le bénéfice en perte

Isabelle a vérifié les comptes, ils sont justes. Elle lit son rapport.

Les comptes 2012 sont approuvés avec cette correction.

Isabelle reste vérificatrice des comptes.

4. Élection des membres du Comité pour une année

Sont élues au comité : Ariane, Elisabeth, Nadia, Evelyne, Carmen